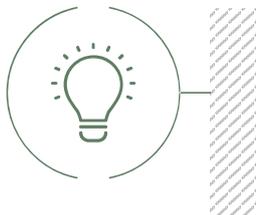


Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Automatique pour les jeunes de 18 ans, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche dans les autres cas.



Pour rappel, vous avez jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter lors des Élections Européennes du dimanche 9 juin 2024.

Où faire la demande ?

- › Se présenter **en mairie** au service des affaires civiques et juridiques, bureau de la réglementation et des élections, de l'hôtel de ville, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

OU

- › Se connecter sur le site internet service-public.fr , après avoir créé un compte personnel, simplifiez votre relation avec les services publics, accédez à une information adaptée à votre cas personnel, réalisez et suivez vos démarches administratives en ligne.

Pièces à produire

- › **Une pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité
- › **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (quittance de loyer, facture EDF/GDF, avis d'imposition...); Ne sont pas acceptés les cartes grises et les relevés d'identité bancaire.

L'inscription sur les listes électorales de la commune a lieu toute l'année, mais il est indispensable de le faire **jusqu'au 6^{ème} vendredi avant un scrutin.**

Comment savoir où vous votez ?

Aujourd'hui, il est possible de se renseigner en ligne sur sa situation électorale.

1. Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> 
2. Renseigner les informations qui vous sont demandées (département, commune, noms et prénoms, sexe, date de naissance).
3. **Si vous êtes inscrit sur les listes électorales** le site renvoie la commune d'inscription, le numéro et l'adresse de votre bureau de vote ainsi que votre numéro d'ordre sur la liste de la commune.
Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous serez invité à vous inscrire en ligne, à vous adresser à la mairie de votre commune.

CONTACT

PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, AFFAIRES
PUBLIQUES

SERVICE AFFAIRES CIVIQUES ET JURIDIQUES – ÉTAT-CIVIL

Hôtel de Ville
Allée Gaston Rodrigues

33170 Gradignan

 0556756500

 0556756502

 0556756512

 Courriel

ville de **gradignan**



MAIRIE DE GRADIGNAN

Allée Gaston Rodrigues
CS 50105

33173 Gradignan cedex

Téléphone :

+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :

» le lundi de 13h à 19h

» du mardi au vendredi de 8h à 16h

» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)